



Pôle aménagement

SECRETARIAT GENERAL
Service appui technique
Unité planification et aménagement

Madame Mathilde SONZOGNI
Maire
MAIRIE DE LA CHAMBRE
Grande Rue
73130 LA CHAMBRE

Hôtel du Département
CS 31802
73018 Chambéry CEDEX

Contact : *Ombeline de BOUCLANS*
 04 79 96 75 12
 amenagement-sg-urbanisme@savoie.fr

Chambéry, le

Nos réf. : OdB/AMe/PAD-SG/SAT/D/2021/363383

Madame le Maire,

En application des dispositions de l'article L 153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez notifié le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Cette modification porte sur l'extension du périmètre du centre bourg où une hauteur plus élevée est autorisée, et la suppression des emplacements réservés 3 et 7.

Après avoir pris connaissance des documents et eu égard aux compétences du Département, je vous informe que la procédure engagée ne suscite pas de remarque particulière de ma part.

J'émet donc un avis favorable sur l'arrêt du projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Signé par : Daniel BERFINI
Date : 17/08/2021
Qualité : Directeur du secrétariat général
PAD

Pour le Président,
Par délégation,
Daniel BERFINI,
Directeur du secrétariat général de
l'aménagement.

Copies pour information à :

Sophie VERNEY – Conseillère départementale
Patrick PROVOST - Conseiller départemental

Stéphane HUTTAUX – SG/Responsable Maison technique du Département (MTD) Maurienne
Frédéric VANHEMS – SG/Maison technique du Département (MTD) Maurienne